

Description

Le plâtrier constructeur à sec ou la plâtrière constructrice à sec réalisent des revêtements et des décorations en plâtre. Ils posent des isolations intérieures et extérieures en plâtre sec et des crépis sur des cloisons, des parois, des faux plafonds ou des sols. Ils exécutent également des travaux d'isolation thermique, phonique et protègent les murs contre l'humidité.

Leurs principales activités consistent à :

Travaux préparatoires

- prendre connaissance des plans, schémas et indications fournis par l'architecte ou par le chef d'équipe: épaisseur des parois pour une bonne isolation phonique, choix des isolants thermiques, etc.;
- mesurer les surfaces, calculer la quantité de matériaux nécessaires;
- organiser le transport des matériaux et des outils, les entreposer soigneusement sur le chantier;
- vérifier l'état des surfaces à traiter et, selon les cas, exécuter des travaux préliminaires (isolation, étanchéité, etc.);

Réalisation

- appliquer du plâtre et des enduits sur les parois intérieures et les plafonds, à la main ou à l'aide d'outils et de petites machines;
- construire des cloisons en carreaux de plâtre ou en briques de terre cuite;
- monter des châssis métalliques, poser des isolants thermiques ou phoniques, fixer les panneaux de plâtre préfabriqués;
- poser les plafonds suspendus (en plaques de plâtre, en fibres minérales, etc.);
- exécuter les travaux d'isolation contre le feu ou contre l'humidité;
- appliquer du crépi et structurer la surface;
- restaurer les surfaces de plâtre et les ornements en stucs abîmés;
- lors de travaux de rénovation, démonter l'ensemble des revêtements en plâtre ou les cloisons;
- exécuter des travaux de décoration selon des techniques spécifiques (moulures, rosaces, corniches, etc.);
- nettoyer les outils et la place de travail, éliminer les matériaux résiduels.

Environnement de travail

Les plâtriers constructeurs à sec travaillent seuls ou en petites équipes. Ils côtoient d'autres professionnels de la construction (carreleurs, peintres, façadiers, etc.) et sont parfois secondés par des aides-plâtriers. Selon les produits qu'ils utilisent, ils doivent porter un masque pour protéger leurs voies respiratoires des poussières. Ils sont amenés à exécuter des activités sur des échelles ou des échafaudages et doivent fréquemment se déplacer d'un chantier à l'autre.

Formation

La formation de plâtrier constructeur à sec ou de plâtrière constructrice à sec s'acquiert par un apprentissage.

Lieux

- formation pratique (4 jours par semaine) dans une entreprise de plâtrerie-peinture;
- formation théorique (1 jour par semaine) à l'école professionnelle;
- cours interentreprises (36 jours sur 3 ans).

Durée

- 3 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) de plâtrier constructeur à sec ou de plâtrière constructrice à sec.

Contenu

Branches théoriques (sur 3 ans):

- planification, préparation des travaux et comptes-rendus;
- crépissage et réalisation de décorations;
- construction à sec, murs, plafonds;
- sécurité au travail, protection de la santé et de l'environnement.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Habileté manuelle
- Aptitude pour le calcul
- Bonne représentation spatiale
- Ordre et propreté
- Perception correcte des couleurs
- Résistance physique
- Disposition à de fréquents déplacements

Perspectives professionnelles

Les plâtriers constructeurs à sec trouvent du travail dans des petites ou moyennes entreprises où, avec l'expérience et le perfectionnement, ils peuvent remplir des fonctions à responsabilité comme chef-fe d'équipe ou contremaître-esse. Certains s'établissent à leur compte.

Perfectionnement

Les plâtriers constructeurs à sec peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- certificat de chef-fe de chantier plâtrier-ère constructeur-trice à sec, 1 an et demi en emploi, Tolothenaz;
- brevet fédéral de contremaître-esse plâtrier-ère constructeur-trice à sec, 1 an et demi en emploi, Tolothenaz;
- brevet fédéral de spécialiste en faux-plafonds, formation en emploi, Dietikon/ZH (enseignement en allemand);
- brevet fédéral d'artisan-e en conservation du patrimoine culturel bâti, 2 ans en emploi, Rothenburg/LU et Bienne/BE (enseignement en allemand);
- diplôme fédéral de maître plâtrier-ère, 1 an et demi en emploi, Tolothenaz;
- Bachelor of Science HES en énergie et techniques environnementales, 3 ans d'études à plein temps, divers lieux en Suisse;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Aide-plâtrier AFP/Aide-plâtrière AFP
- Carreleur CFC/Carreleuse CFC
- Façadier CFC/Façadière CFC
- Maçon CFC/Maçonne CFC
- Peintre CFC/Peintre CFC

Adresses

Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture (FREPP)
Rue de la Dent-Blanche 8
1950 Sion
Tél.: 027 322 52 60
<http://www.frepp.ch>